



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-138909>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-138909**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS INTERIMAIRES AU BENEFICE DE L'EFS

Description : La présente consultation a pour objet des prestations de services de mise à disposition de personnels intérimaires au bénéfice de l'EFS (siège et ETS).

Identifiant de la procédure : e9dcca60-8d54-4702-802f-5d6db44501c0

Identifiant interne : EFS_SC2934

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est engagée sous la forme d'une procédure adaptée applicable aux services sociaux et autres services spécifiques, conformément à l'article L.2123-1 2° et aux articles R.2123-1 3°, R.2123-2, R.2123-4 et R.2123-7 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 177,919,892 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 355,839,783 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande - Les lots 8 et 16 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (2 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande ; - Les lots 17, 18 et 19 sont des accords-cadres mono-attributaires (1 attributaire) qui s'exécutent par l'émission de bons de commande. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Chaque lot est un marché public. En raison de leur caractère sensible ou confidentiel, les pièces suivantes du dossier de consultation ne seront fournies que via la messagerie sécurisée du profil acheteur « PLACE » : • Fichier relatif aux salaires moyens EFS Ce document sera transmis, via la messagerie sécurisée du profil acheteur « PLACE », dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la date de publication de l'avis de marché aux candidats ayant retiré le dossier de consultation. Les candidats qui retireront le dossier de consultation après cette échéance devront solliciter la communication de ce document via la messagerie « PLACE ». Aucun autre élément du dossier de la consultation ne sera transmis par ce moyen. Lieux d'exécution : France métropolitaine et DROM.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Haut-de-France - Normandie

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Haut-de-France - Normandie

Identifiant interne : Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,086,190 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,172,381 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Chaque lot est un marché public. Lieux d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où

les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : -Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. -Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : -Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. -Le formulaire DC2, dûment rempli. -Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". -Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre : 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : -Organisation de l'ETT : 12,0 pts -Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Vivier : 8,0 pts -Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts -Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Ile-de-France et le Siège de l'EFS

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Ile-de-France et le Siège de l'EFS

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,927,180 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,854,360 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DOM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des

prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Vivier : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Grand Est et Bourgogne Franche Comté

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Grand Est et Bourgogne Franche Comté

Identifiant interne : Lot n°3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,473,305 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,946,609 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Vivier : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Bretagne et Centre Pays de la Loire

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Bretagne et Centre Pays de la Loire

Identifiant interne : Lot n°4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,814,663 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 11,629,326 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Vivier : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDI

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Nouvelle Aquitaine et Occitanie

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Nouvelle Aquitaine et Occitanie

Identifiant interne : Lot n°5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,033,375 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,066,749 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de

chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Vivier : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-

cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Auvergne Rhône Alpes

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Auvergne Rhône Alpes

Identifiant interne : Lot n°6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,286,637 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,573,273 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de

l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Vivier : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-

7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Provence Alpes Côte d'Azur - Corse

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour l'ETS Provence Alpes Côte d'Azur - Corse

Identifiant interne : Lot n°7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,335,232 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,670,464 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 1 à 7 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (4 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Vivier : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Guadeloupe Guyane et Martinique

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en délégation pour les ETS Guadeloupe Guyane et Martinique

Identifiant interne : Lot n°8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 690,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,380,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 8 et 16 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (2 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Viviers : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDI

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 2

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Haut-de-France - Normandie

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Haut-de-France - Normandie

Identifiant interne : Lot n°9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,051,735 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,103,470 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande ; Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DOM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Ile-de-France et le Siège de l'EFS

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Ile-de-France et le Siège de l'EFS

Identifiant interne : Lot n°10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031, selon les dispositions du CCAP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,484,362 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,968,724 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de

marchés subséquents et par l'émission de bons de commande ; Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en œuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président

du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Grand Est et Bourgogne Franche Comté

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Grand Est et Bourgogne Franche Comté

Identifiant interne : Lot n°11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031, selon les dispositions du CCAP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,217,648 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,435,296 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande ; Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DOM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : . Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non

réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Bretagne et Centre Pays de la Loire

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Bretagne et Centre Pays de la Loire

Identifiant interne : Lot n°12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031, selon les dispositions du CCAP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,143,452 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,286,904 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : subséquents et par l'émission de bons de commande. - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : . Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Nouvelle Aquitaine et Occitanie

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Nouvelle Aquitaine et Occitanie

Identifiant interne : Lot n°13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031, selon les dispositions du CCAP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,558,260 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,116,519 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande ; Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DOM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Auvergne Rhône Alpes

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Auvergne Rhône Alpes

Identifiant interne : Lot n°14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 960,203 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,920,406 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDI

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Provence Alpes Côte d'Azur - Corse

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour l'ETS Provence Alpes Côte d'Azur - Corse

Identifiant interne : Lot n°15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,070,491 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,140,982 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement

un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDI

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de

l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Guadeloupe Guyane et Martinique

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en délégation pour les ETS Guadeloupe Guyane et Martinique

Identifiant interne : Lot n°16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 913,713 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,827,427 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 8 et 16 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (2 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de

l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 4,0 pts . Viviers : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 4,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 4,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts : . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE / de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 2

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en gestion pour tous les ETS de métropole incluant le Siège de l'EFS

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux en gestion pour tous les ETS de métropole incluant le Siège de l'EFS

Identifiant interne : Lot n°17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 98,805,779 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 197,611,558 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 17, 18 et 19 sont des accords-cadres mono-attributaires (1 attributaire) qui s'exécutent par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le

cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 48,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 17,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 10,0 pts . Gestion Peopulse : 10,0 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 3,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 48

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 2,0 pt - Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : . % CDII : 2,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 50,0 pts Montant du DQE masqué : 50,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE / de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en gestion pour tous les ETS de métropole incluant le Siège de l'EFS

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires non médicaux en gestion pour tous les ETS de métropole incluant le Siège de l'EFS

Identifiant interne : Lot n°18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 27,216,571 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 54,433,142 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 17, 18 et 19 sont des accords-cadres mono-attributaires (1 attributaire) qui s'exécutent par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 48,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 17,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 10,0 pts . Gestion Peopulse : 10,0 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 3,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 48

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 2,0 pt - Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : . % CDII : 2,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 50,0 pts Montant du DQE masqué : 50,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE / de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux et non médicaux en gestion pour les ETS Guadeloupe Guyane et Martinique

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux et non médicaux en gestion pour les ETS Guadeloupe Guyane et Martinique

Identifiant interne : Lot n°19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,368,427 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,736,853 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 17, 18 et 19 sont des accords-cadres mono-attributaires (1 attributaire) qui s'exécutent par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 48,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 5,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 17,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 10,0 pts . Gestion Peopulse : 10,0 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 3,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 48

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 2,0 pt - Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : . % CDII : 2,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 50,0 pts Montant du DQE masqué : 50,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses

réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux et non médicaux en délégation et gestion pour l'ETS La Réunion

Description : Services de mise à disposition de personnels intérimaires médicaux et non médicaux en délégation et gestion pour l'ETS La Réunion

Identifiant interne : Lot n°20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79624000 Services de mise à disposition de personnel infirmier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79625000 Services de mise à disposition de personnel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79621000 Services de mise à disposition de personnel de bureau

Options :

Description des options : Chaque lot composant le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible deux (2) fois. Une première fois pour une période de vingt-quatre (24) mois et une deuxième fois pour une période courant jusqu'au 30 novembre 2031.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,482,670 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,965,340 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Conformément à l'article L.2125-1 1° et aux articles R. 2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique, les lots constituant le présent marché public prennent la forme suivante : - Les lots 9 à 15 et le lot 20 sont des accords-cadres mixtes multi-attributaires (3 attributaires) qui s'exécutent par la conclusion de marchés subséquents et par l'émission de bons de commande. Les prestations relevant de chacune des parties sont indiquées au CCAP. Chaque lot est conclu avec seulement un maximum sur toute la durée du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Lieu d'exécution : France métropolitaine et DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Une liste des prestations de services effectuées au cours des trois dernières années et dans le cadre desquelles le candidat a eu recours à des outils de gestion d'intérim. Le candidat devra indiquer le montant, la date et le destinataire public ou privé dans la limite de 10 références maximum. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Le formulaire DC2, dûment rempli. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes". - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre 57,0 pts dont voici la décomposition ci-dessous : - Organisation de l'ETT : 12,0 pts - Processus de recrutement et vivier : . Méthode de recrutement 14,0 pts . Profil et effectif des recruteurs : 3,0 pts . Viviers : 8,0 pts - Gestion des prestations et formations : . Gestion administrative : 7,0 pts . Profil et effectif des personnels administratifs : 3,0 pts . Gestion Peopulse : 4,5 pts . Formation : 3,0 pts - Moyens mis en oeuvre pour fidéliser les intérimaires : . Avantages intérimaire (hors FASTT) : 2,5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 57

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche sociale : 3,0 pts Moyens mis en oeuvre pour favoriser l'emploi : 3,0 pts . % de RQTH . % de personnes éloignées de l'emploi . % CDII

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40,0 pts Montant du DQE masqué : 40,0 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 10 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : 20 avenue du Stade de France

Ville : La Plaine Saint Denis cedex

Code postal : 93218

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Direction des Achats de l'Immobilier et de la Maintenance

Adresse électronique : Stde.marches.publics@efs.sante.fr

Téléphone : +33 155939500

Adresse internet : <https://www.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 1300068690015

Adresse postale : 7 rue Catherine PUIG

Ville : Montreuil-sous-bois

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33 149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f0fe48e5-6c0f-4238-b915-24176513d7ff - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 11/12/2024 à 10:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/12/2024